



Articulation des dispositifs en faveur de la biodiversité en Région Centre val de Loire

- Atlas de Biodiversité Communale
- Inventaires de biodiversité communale
- Territoires Engagés pour la Nature

Webinaire – Jeudi 10 avril 2025

Consignes

- ✓ **Merci de couper vos micros et caméras pendant toute la présentation**
- ✓ L'enregistrement et le support de présentation seront disponibles sur le portail de la biodiversité sur la page des ABC <https://www.biodiversite-centrevalde Loire.fr/agir/etre-accompagne/ibc-abc>
- ✓ Indiquez votre structure ou votre collectivité dans votre nom de participant
- ✓ **Notez vos questions dans le chat**, un temps de questions réponses est prévu en fin de présentation et certaines pourront être traitées au fil des présentations

Programme de ce webinaire

- **Présentation de la démarche ABC et des modalités d'accès aux financements** / Marine COLOMBEY de la direction régionale de l'Office Français de la Biodiversité
- **Présentation des IBC et son articulation avec les ABC** / Daphné MARQUES de FNE Centre-Val de Loire
- **Présentation de "Territoire engagé pour la nature" et son articulation avec les ABC-IBC** / Benjamin VIRELY de l'Agence régionale de la biodiversité
- **Temps de questions / réponses**

Présentation de la démarche ABC et des modalités d'accès aux financements

Marine COLOMBEY – Direction Régionale de l'Office Français de la Biodiversité



L'ABC : une démarche en faveur de la biodiversité

Mieux connaître pour protéger Les 3 piliers d'un ABC

CONNAISSANCE

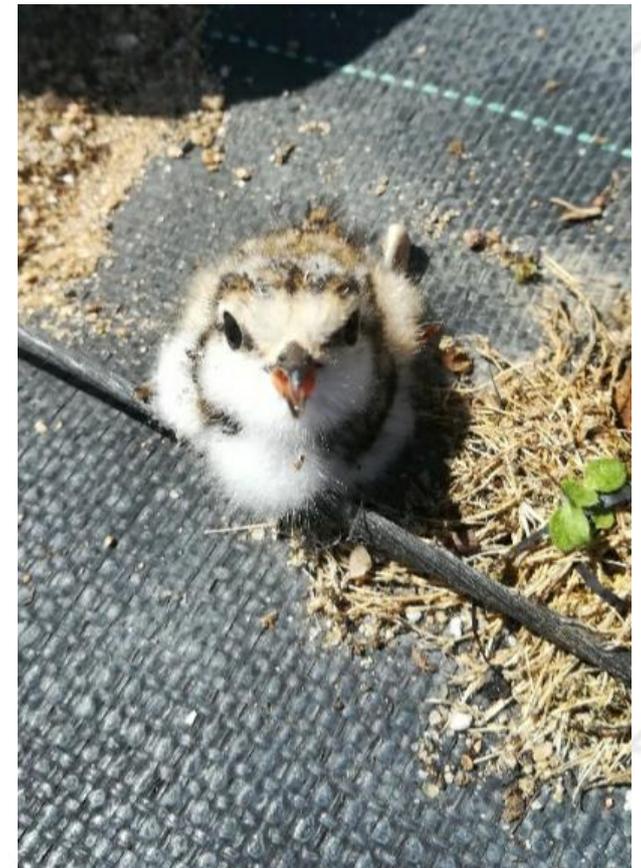
Réalisation d'un **diagnostic et de cartographies** des enjeux de biodiversité

MOBILISATION

Un outil d'**appropriation** des enjeux et de **sensibilisation** des acteurs locaux et de la population

PRÉSERVATION ET VALORISATION

Un **outil stratégique de l'action locale** pour la mise en œuvre de politiques communales en faveur de la biodiversité – Aide à la décision



Poussin de petit gravelot sur le sol d'une pépinière, photo Mickael Lahay



Données naturalistes



Cartographie
des enjeux



Sensibilisation



Plan d'actions

Mise en place des ABC à l'échelle nationale

1990s



Démarche expérimentale à l'initiative de territoires volontaires, associations dont FNE CVL et PNR (PNR de Lorraine)

2010



Lancement de l'initiative ABC par le Ministère de l'environnement- pas de budget national dédié

2017



Accompagnement et financement des projets d'ABC par l'AFB puis l'OFB *Lancement d'un appel à projets annuel par l'OFB*

2025



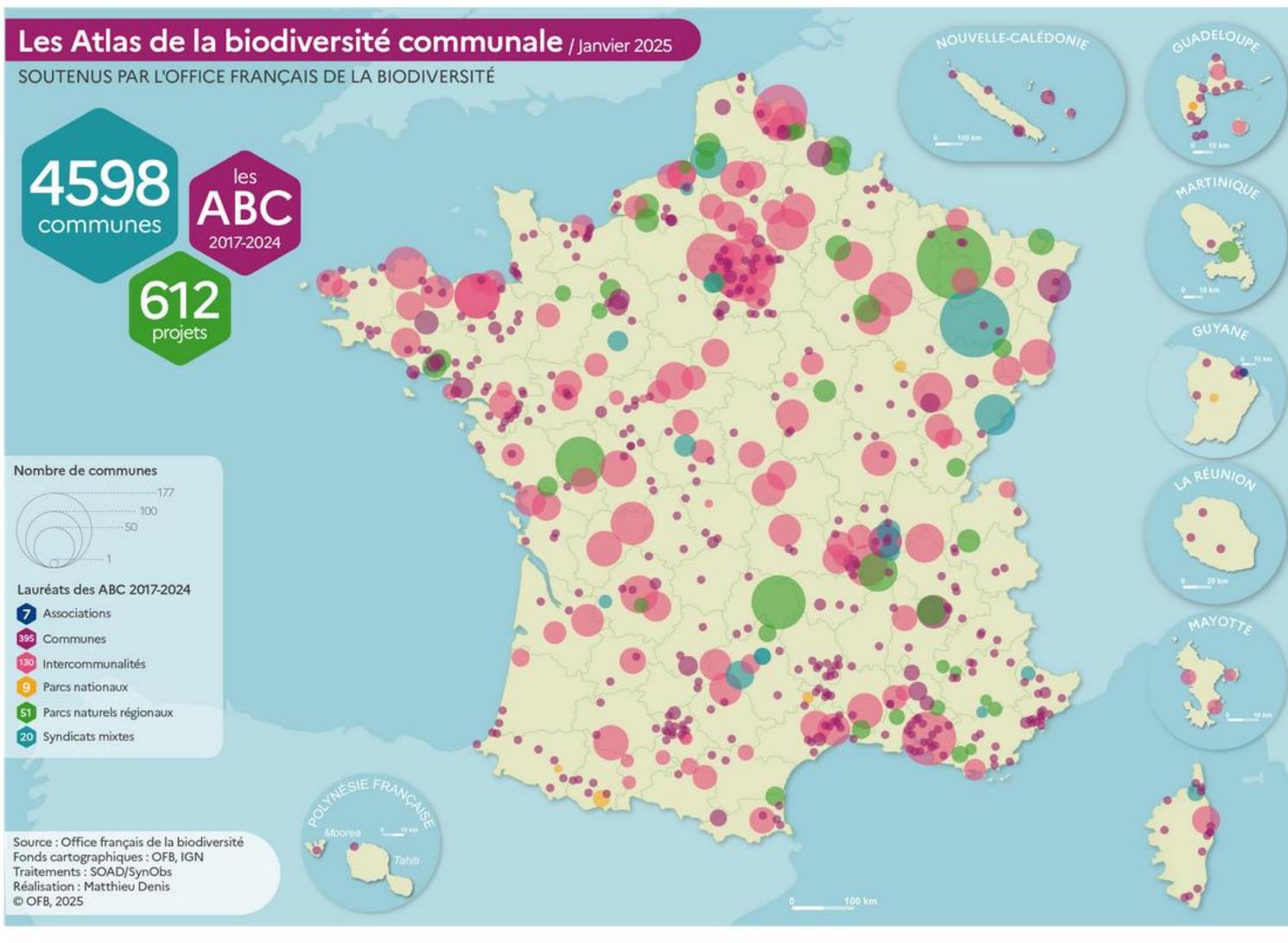
Poursuite du soutien de l'OFB aux ABC avec l'intégration du budget dédié aux ABC au sein du Fond Vert et la possibilité de déposer un dossier au fil de l'eau

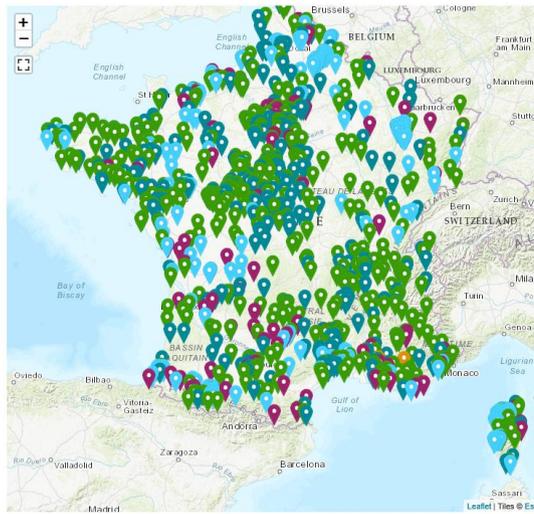


© PNR Golfe du Morbihan

Près de 4 600 communes couvertes par un ABC financé par l'OFB

Soit 13% du nombre de communes



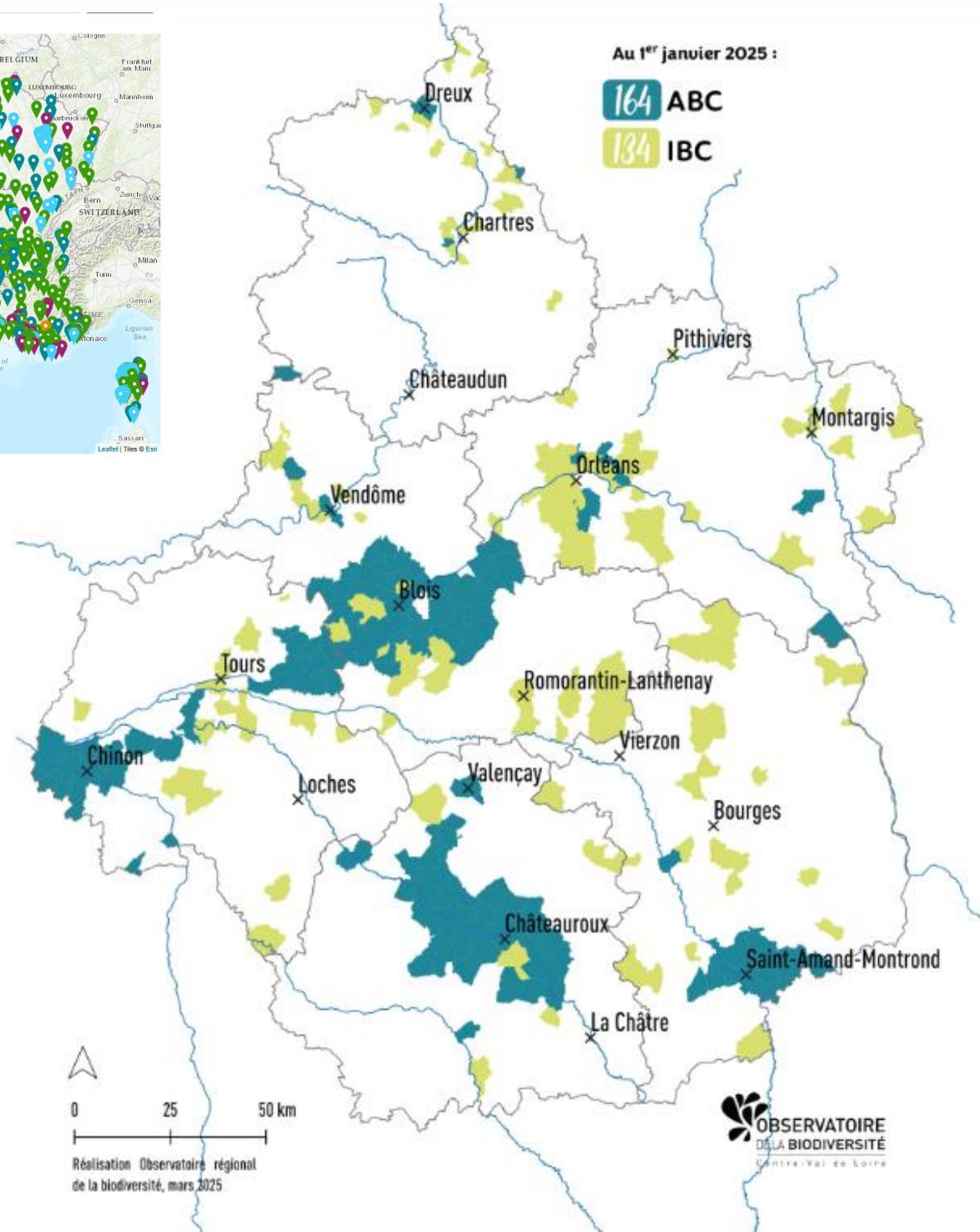


310 communes
enregistrées sur le site
national
<https://abc.naturefrance.fr/>

298 communes couvertes
par un ABC IBC selon
l'Observatoire régional de
la biodiversité
→ **17% des communes**

Spécificité régionale les IBC

Inventaire
de la
Biodiversité Communale



C'est quoi un ABC ?



Un projet de **3 à 4 ans**



A l'échelle **communale** ou **intercommunale**



Soutien financier de l'OFB possible jusqu'à 250 000€ et 80% d'un projet, **reconduit en 2025**



Des **partenariats possibles** pour la réalisation et l'animation de l'ABC

Associations naturalistes, d'éducation à l'environnement, bureaux d'études, Conservatoires d'Espaces Naturels, Parcs Nationaux, PNR, services de l'Etat en région...

Quelques exemples joints...



BRENNE - BERRY



Et toutes les associations locales de photographie, randonnée....

Pourquoi faire un ABC ?

Pour bénéficier d'un **diagnostic écologique solide** du territoire (financé à 80% par l'Etat !)

Pour structurer une **stratégie locale pour la biodiversité** en priorisant les enjeux

Pour mieux connaître la Trame verte et bleue et identifier les milieux à **restaurer** en priorité

Pour encourager une logique de **sobriété foncière** en identifiant les **secteurs à éviter**

Pour mieux **adapter son territoire au changement climatique**

Pour favoriser le **dialogue local** avec les habitants et les acteurs du territoire

Pour penser un **développement des EnR en accord avec la biodiversité**

Pour changer le **regard** que l'on porte sur le vivant et la **biodiversité dite « ordinaire »**

Pour faire de la biodiversité un **enjeu partagé sur le territoire !**

Comment mettre en place un Atlas de la biodiversité communale ?

ÉTAPE 1

Un premier inventaire, celui des connaissances



2

Établir le plan de prospection à partir des priorités identifiées



3

Mobiliser les citoyens dans la mise en œuvre de l'ABC



4

Réaliser le diagnostic : des inventaires à la hiérarchisation des enjeux



6

Le plan d'actions : document clé pour l'action post-ABC



5

Formaliser les résultats : synthèses et cartographie des enjeux



7

Partager et valoriser les productions de l'ABC



Inventorier et cartographier la biodiversité... *Les productions d'un ABC*



Diffusion des
données brutes
faune, flore, habitats



Réalisation d'**atlas de répartition**, améliore la connaissance de la présence des espèces, permet d'actualiser les « **listes rouges** »...



Valorisation des
données par la
production de **cartes
d'enjeux (SIG)**



Localisation et hiérarchisation des espaces à enjeux (TVB) et intégration aux **documents d'urbanisme**



Partage et capitalisation
des productions
**Rapports, fiches de
recommandation** pour
élaborer un **plan d'action**



Outil d'aide à la gestion des espaces communaux pour les élus et techniciens, **porté à connaissance pour tous**

Mobiliser les habitants et les acteurs du territoire

VIGIE NATURE
Un réseau de citoyens qui fait avancer la science

<http://vigienature.mnhn.fr/>

Grand public

- Observatoire de la biodiversité des jardins
- Oiseaux des jardins
- SPIPOLL Suivi photographique des insectes pollinisateurs
- Sauvages de ma rue

Scolaires

- Vigie-Nature École

Agriculteurs

- Observatoire Agricole de la Biodiversité

PROPOS
Protocole par gestionnaires d'espaces verts

Objectif MARES



Aidez-nous à

déployer une dynamique de restauration des mares en région

VAL D'AMBOISE

PARTICIPEZ À L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DU VAL D'AMBOISE

Hébergez-vous des chauves-souris ?

Vous avez connaissance de l'existence d'une colonie de chauves-souris dans un grenier, une cave, des combles ? Signalez leur présence à touraine.chauve-souris@lpo.fr

Financé par l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Balance, de l'Office Français de la Biodiversité et de la Région Centre - Val de Loire.

Fête de la Nature

www.fetedelanature.com

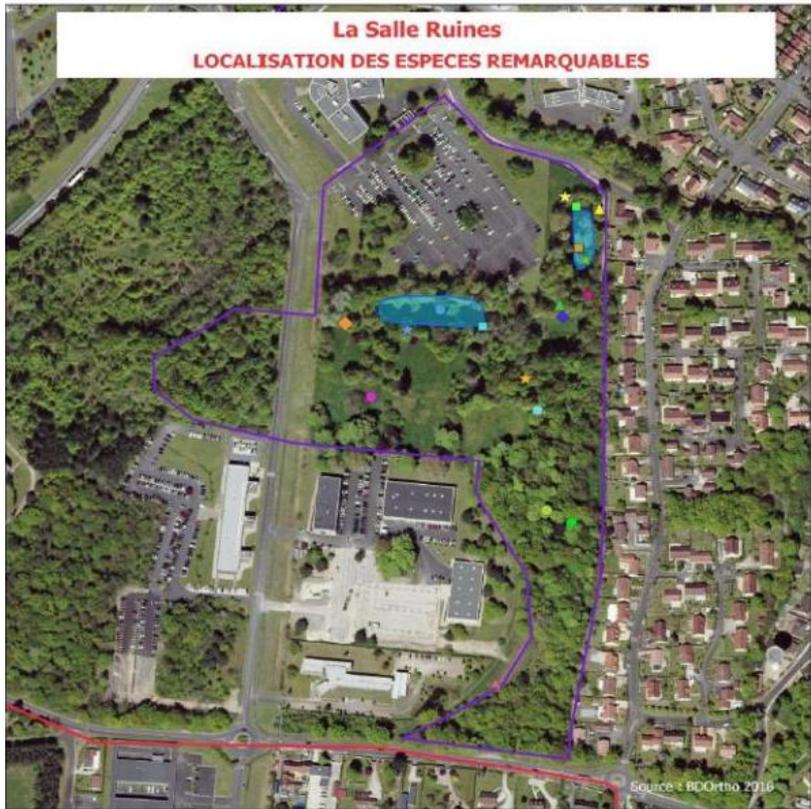
Chantier participatif
PLANTATION DE HAIE

OUVERT À TOUS

Ensemble, plantons une haie champêtre pour favoriser la biodiversité et soutenir l'activité des maraîchers.



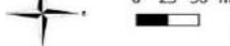
A partir des données collectées, production de cartes d'enjeux



Inventaire de Biodiversité Communale
 Commune de Bogny-sur-Blonne

Enjeux de biodiversité

0 25 50 m



Auteur : Loiret Nature Environnement
 Date : 02.2021

Plantes vasculaires

- ▲ *Galium uliginosum*
- ▲ *Lemna gibba*
- ▲ *Medicago polymorpha*

Insectes

- ★ *Donacia marginata*
- ★ *Donacia vulgaris*
- ★ *Taeniatum sellatus*
- ★ *Epistrophe diaphana*

Odonates

- ★ *Lestes dryas*

Amphibiens

- *Grenouille agile*
- *Grenouille verte*
- *Triton crêté*
- *Triton palmé*

Reptiles

- ◆ *Orvet fragile*
- ◆ *Couleuvre helvétique*

Oiseaux

- *Pigeon colombin*

Chauves-souris

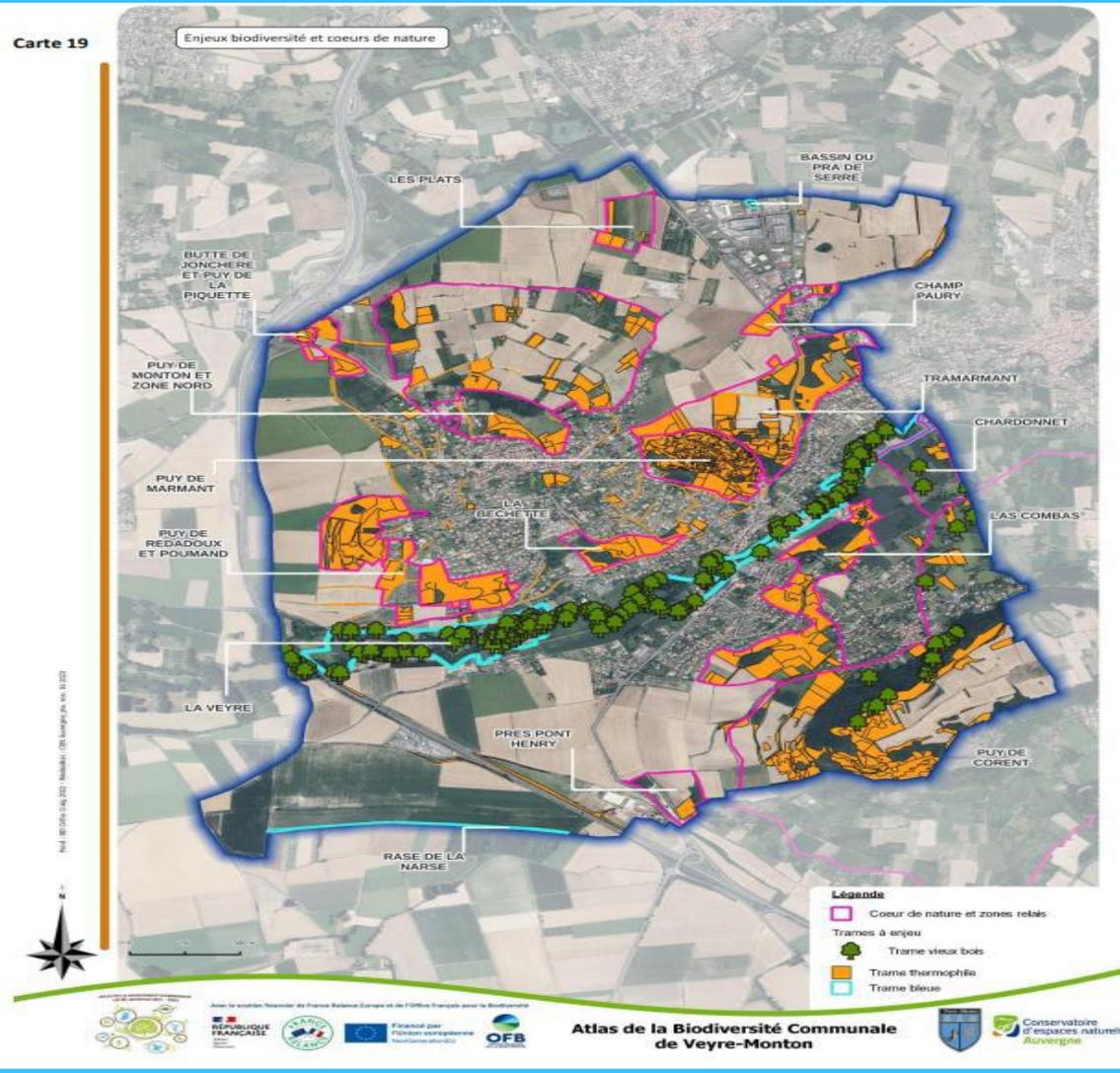
- *Sérotine commune*
- *Grand murin*
- *Pipistrelle de Kuhl*
- *Pipistrelle commune*

■ Zone humide

■ Limite de la commune

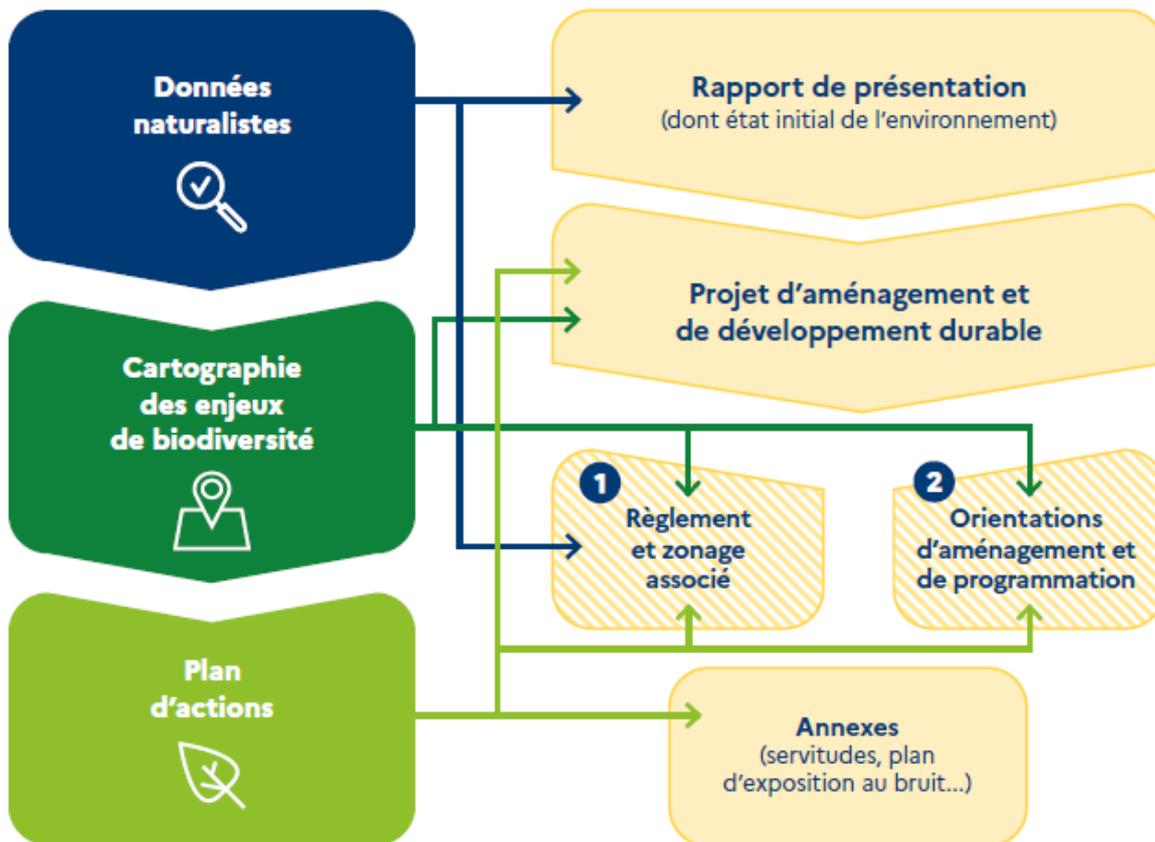
■ Limite du site

Carte 19



Atlas de la biodiversité communale

Plan local d'urbanisme



1 Les outils mobilisables

- Zonage N ou A
- Emplacements réservés
- Espaces de continuité écologique
- Espaces boisés classés
- Secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique
- Éléments de paysage à protéger
- Règles sur les clôtures
- etc

2 Les différents types d'OAP

- OAP de mise en valeur des continuités écologiques
- OAP portant sur des secteurs à renaturer
- OAP sur d'autres thèmes ou secteurs géographiques


Dispositions opposables aux tiers

A partir des cartes d'enjeux et des recommandations des partenaires, élaboration concertée d'un plan d'action

Axe 1 : Valoriser les pratiques en faveur de la biodiversité					
Priorité	Action	Description	Pilotage	Coût	Planning
1	Adhésion au label territoire engagé pour la nature	Le programme « Territoires engagés pour la nature » vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité	Service Paysage et Biodiversité	10 000 € / an pour mettre en œuvre des actions de sensibilisation	Candidature 2024
Axe 2 : Restaurer des habitats à enjeu					
Priorité	Action	Description	Pilotage	Coût	Planning
	Identifier une stratégie de reconquête de la biodiversité sur des corridors manquants, faire un lien sur la végétalisation en milieu urbain – îlots de fraîcheur,	Réaliser une étude complémentaire sur les corridors écologiques de la Ville de Châteauroux, A partir du diagnostic, corriger les manques par des plantations sur le domaine public ou par des actions de sensibilisation auprès des habitants	Service Paysage et Biodiversité	30 000 € pour l'étude 10 000 € par an pour palier aux manques	Etude 2ème semestre 2024 Plantation hiver 2024/2025 Plantation hiver 2025/2026 Plantation hiver 2026/2027
Axe 3 : Renforcer les connaissances sur la biodiversité					

Poursuivre l'amélioration

Trois groupes taxonomiques (insecte communal ont fait l'objet d'inventaire travail non exhaustif a permis à la fois des caractéristiques et spécificités hiérarchiser certaines zones à enjeu

L'amélioration de la connaissance et de poursuivre ce premier travail à travers la mise en place de démarches de suivi du travail initié dans le cadre de l'ABC nouveaux taxons et de nouveaux secteurs

Les taxons qui n'ont pas été ciblés de flore et la végétation, élément structurant patrimonial, apparaissent comme

Les poissons, les mousses, les champignons qui n'ont pas été abordés dans le cadre

Mise en œuvre

- Arrêter un programme pluriannuel
- Lancer dans les meilleurs délais la végétation.

Priorité ●○○○○

Porteur du projet
Commune d'Elne

Moyens humains
0,01 ETP/an du service ENAG

Partenaires techniques
Associations hébergées à la « Maison de la Nature » d'Elne

Poursuivre les actions engagées dans le plan

Afin de sensibiliser et mobiliser la biodiversité, la ville a mis en place une dizaine de conférences-débat documentaires grand-public pour découvrir la faune locale (insectes) qu'un projet pédagogique « Doïto. La nuit de la Chauve-souris » a clôturé le programme d'actions

« Les Rendez-vous de l'ABC » véritable réussite pour la poursuivre cette dynamique

Mise en œuvre

- Programmer des actions d'Elne.

Priorité ●●○○○

Porteur du projet
Commune

Moyens humains
0,05ETP

Partenaires techniques
LPO, GOR, OFB

FICHE 3.7

Poursuivre et renforcer la dynamique de gestion raisonnée de la plage d'Elne

La commune d'Elne dispose de près de 700 mètres de plage comprise en intégralité dans la Réserve Naturelle du Mas Larrieu.

Afin de préserver au mieux cette zone naturelle fragile, qui en plus d'abriter une biodiversité remarquable, représente notre première ligne de défense contre l'érosion et le recul du littoral, la commune d'Elne a fait récemment évoluer ses pratiques d'entretien de la plage. En 2023, elle a diminué par deux le nombre de passages de la cribleuse.

Ayant pleinement conscience des effets induits du nettoyage mécanique, la commune souhaite étudier la possibilité de limiter à un strict minimum ses interventions d'entretien voire éventuellement abandonner l'entretien mécanique au bénéfice d'un entretien manuel qui est moins impactant pour les équilibres écologiques.

La possibilité de ne plus faire de nettoyage de la plage est une autre éventualité qui reste à étudier. Cette perspective de plage totalement sauvage pose des interrogations d'ordre réglementaire notamment concernant les obligations de la commune en matière de surveillance de la plage et de gestion des déchets (distinction entre un déchet anthropique et une laisse de mer).

Il faut souligner que lors d'événement climatique extrême, une importante quantité de bois flotté se dépose le long de la plage du Bocal du Tech. Ces cas sont problématiques car dans ce type de situation, il semble y avoir peu d'alternative à une intervention mécanique.

Mise en œuvre

- Etudier la possibilité de mettre en place un nettoyage manuel de la plage pour la gestion courante du site
- Poursuivre la réflexion sur la gestion du site et déterminer le meilleur point d'équilibre possible entre l'obligation d'entretien de la plage d'une part et les enjeux biodiversité et recul du trait de côte d'autre part.

Priorité ●●●○○

Indicateurs

- Linéaire de haie recensée

Porteur du projet
Commune

Délai de mise en œuvre
2024/2028

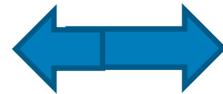
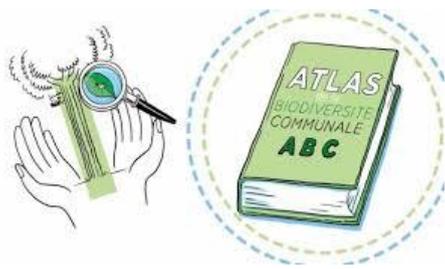
Moyens humains
0,01ETP du service ENAG

Moyens financiers

Partenaires techniques
CCACVI, DDTM, RNML, PNMGL

Partenaires financiers

L'ABC, vers un engagement durable du territoire en faveur de la biodiversité



Atlas de la biodiversité communale (ABC)

*Soutien financier sur 3 ou 4 ans
Elaboration d'un plan d'actions*

Territoire engagé pour la nature

*Soutien régional dans la durée
Articulation avec autres programmes (ANCT, ADEME –
« Territoire engagé pour la transition écologique »...)*

Capitale française de la biodiversité

Valorisation des meilleures expériences

Dont les IBC font partie



Contexte favorable aux ABC : la Stratégie nationale biodiversité 2030

- L'ABC comme accélérateur de politiques publiques favorables à la biodiversité : mesure-clé de cette stratégie

Programme désormais adossé au « Fonds Vert »

- Insertion de la mesure ABC sur la plateforme Aides territoires dédiée au Fonds vert
- Communication sur les ABC auprès de préfets de région, de département, DREAL et DDT-M



Accompagner l'action des collectivités territoriales — Mesure 30

La biodiversité est par nature un sujet territorial. De nombreuses collectivités locales proposent déjà des solutions et montrent qu'il est possible d'agir. Le défi des prochaines années est de généraliser les solutions les plus efficaces, conforter la planification écologique pour la pérennité des activités humaines dans un équilibre avec la biodiversité, d'accompagner les collectivités dans leurs démarches en ce sens et d'engager un plan ambitieux de formation des élus. L'objectif sera ainsi d'aider à une application efficace de la séquence Éviter-Réduire-Compenser, et d'intégrer les enjeux de biodiversité dans les différents documents d'urbanisme et de planification territoriale et de **mettre à disposition des collectivités les outils nécessaires, comme par exemple l'Atlas de la biodiversité communale (ABC).**

La campagne 2025

www.ofb.gouv.fr/abc

Cahier d'accompagnement consultable sur Aides Territoires:

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/61e1-mieux-connaître-et-mobiliser-pour-agir-pour-l/>



Montant total : 8 M€
Plafond d'aide: 250 000€/projet
Taux d'aide: 80% du coût du projet



Hexagone et Outre-mer



Collectivités et établissement publics
+ Associations (OM uniquement)



Projets : de 36 à 48 mois



Publication du cahier d'accompagnement et de la mesure ABC sur Aides-Territoires

Dépôt en continu tout au long de 2025 via Aides-Territoires

Examen des dossiers déposés :
21 avril (minuit)
15 juin (minuit)

Le montage de projet

On distingue différents cas de figure et 2 schémas de contractualisation:

- Cas Structure seule (commune ou intercommunalité)
- Cas Projet en consortium (plusieurs collectivités, partenaires associatifs...)

Dans tous les cas, il vous sera demandé:

- Fiche projet
- Fiche financière

Des pièces complémentaires seront demandées selon les cas.

La liste des pièces du dossier est consultable en annexe du cahier d'accompagnement

<https://www.ofb.gouv.fr/sites/default/files/Fichiers/Kit/annexes-cahier-accompagnement-ABC.zip>



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE FONDS VERT

Mieux connaître la biodiversité – Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)
Édition 2024

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Cahier d'accompagnement des porteurs de projet et des services instructeurs

Pour toute demande de renseignement concernant les mesures du fonds vert, consultez le site internet départemental de l'État de votre département : www.nom-cu-département.gouv.fr ou contactez votre sous-préfet d'arrondissement ou la direction départementale des territoires (et de la mer) ou les directions et services de l'État outremer.

Pour ce programme ABC, les contacts des référents régionaux de l'OFB figurent en annexe 12.

FRANCE NATION VERTE
Agir • Mobiliser • Accueillir

Janvier 2024 – Version 1.1

Etape zéro : la préparation du dossier et de l'importance de bien la mener

Les bonnes questions à se poser :

- ✓ Pourquoi je veux faire un ABC ? Quels sont mes objectifs ?
- ✓ Quelles sont les caractéristiques de mon territoire et son historique par rapport à la biodiversité ?
- ✓ Ou en est l'élaboration des documents d'urbanisme ?
- ✓ Comment je place cette démarche parmi les autres politiques publiques de ma collectivité ?
- ✓ Quelle est l'échelle la plus pertinente sur mon territoire (commune, interco) ?
- ✓ Quels sont mes capacités d'engagement en terme humain et financier ?
- ✓ Quels sont mes partenaires potentiels ?
- ✓ Comment je prévois la mise en œuvre post-ABC et l'articulation avec TEN ?

Quelques ressources-clés

Lecture préalable indispensable : le guide ABC
Guide de référence pour construire son projet

Les ressources-clés sont accessibles ici :
<https://professionnels.ofb.fr/fr/mettre-en-place-un-abc>



S'inspirer des projets existants

Le site abc.naturefrance :

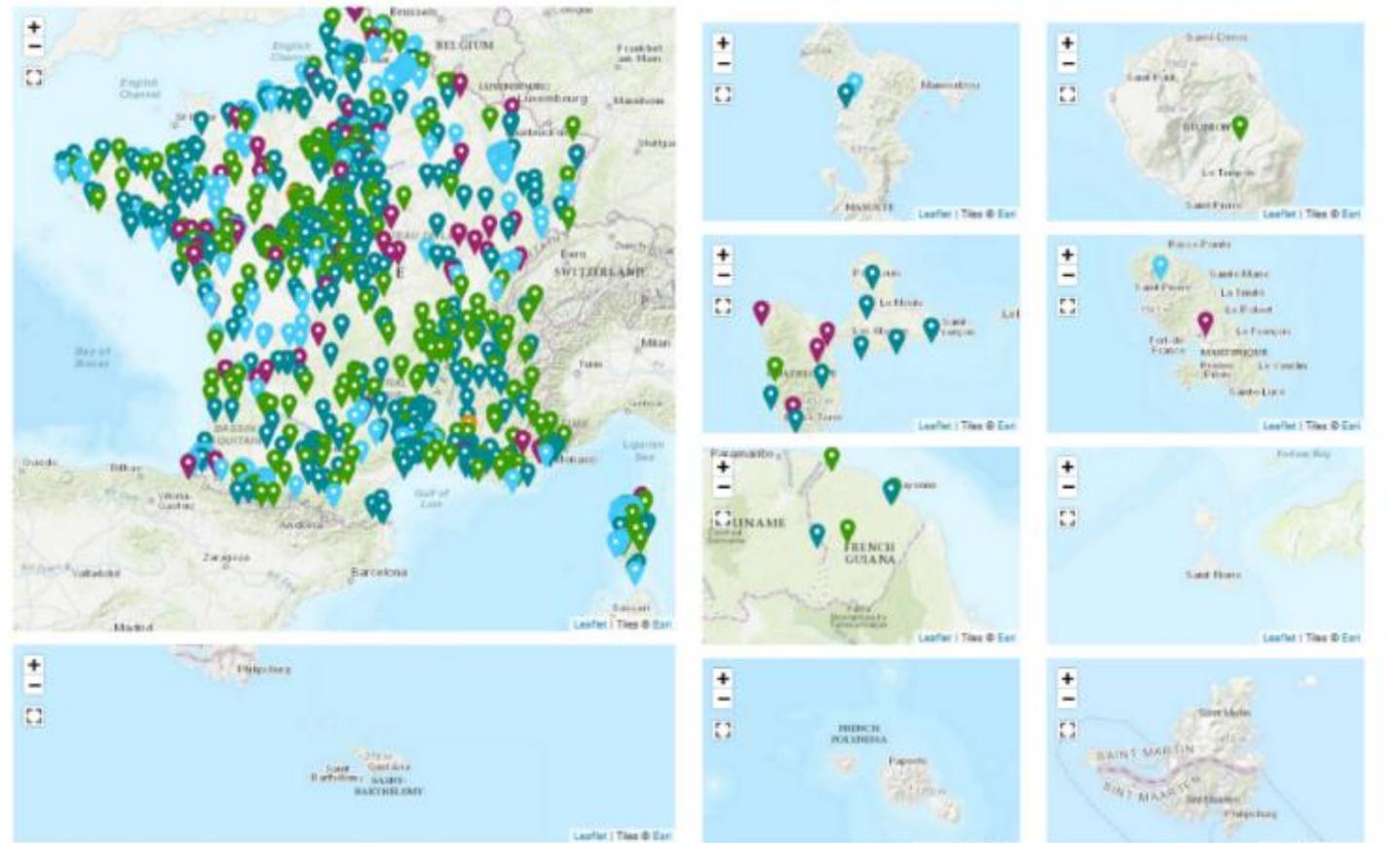
<https://abc.naturefrance.fr/>

Recensement des ABC

Rechercher si votre commune, votre région ou votre département a établi un atlas de la biodiversité communale

940 atlas trouvés pour les critères de recherche suivants

Commune: Région: Département:



Merci pour votre attention !

Contact OFB en région CVL :

Marine Colombey
Service Appui aux acteurs et mobilisation
Direction régionale CVL
marine.colombey@ofb.gouv.fr

Présentation des IBC et son articulation avec les ABC

Daphné MARQUES – France Nature Environnement Centre-Val de Loire



Historique

- Lancement des ABC en 2010
- Intérêt pour la démarche mais trop peu d'ABC en région
- Rapprochement avec le Conseil régional pour travailler à un cahier des charges IBC
- Financements via la Stratégie régionale biodiversité dès 2012
- Fléchage dans les Contrats régionaux de solidarité territoriale (CRST) dès 2014
- Évolution du cahier des charges (validation courant 2025)

Objectifs d'un IBC

- Améliorer la connaissance du patrimoine naturel communal   Conservé
- Sensibiliser et mobiliser les élus et les citoyens à :   Conservé
 - la connaissance
 - la préservation de la biodiversité du territoire
 - la valorisation communale
- Initier des actions concrètes en fonction des enjeux identifiés  Établissement d'un plan d'actions priorisé avec la commune permettant d'engager une démarche d'amélioration de la biodiversité sur son territoire

Format d'un IBC

- 45 jours répartis sur 12 à 24 mois
- 50 à 60 jours répartis sur 2 saisons consécutives propices aux inventaires

=> Adaptation aux spécificités communales (superficie, diversité des milieux, richesse du territoire et des acteurs en présence, groupes d'espèces à inventorier...

=> Évolution des rendus (rapport et plan d'actions priorisé)

=> Aide à l'initiation d'une première action post-IBC

Gouvernance

Présentation de la démarche à la commune et validation par le conseil municipal

Signature d'une convention définissant les actions de la commune et de la structure accompagnatrice

Constitution d'un comité de suivi IBC

À adapter au contexte local

=> Présentation du dispositif TEN



Publié le 01/06/2017



Signature de la convention sur l'inventaire de la biodiversité communale, salle Jean-Baptiste-Clément.

© Camara Aboubacar

Saint-Jean-de-Braye

**Une convention signée avec Loiret
nature environnement**

Inventaires de terrain

Etude bibliographique / identification des secteurs à prospector / inventaires /
présentation des résultats



Plan de prospection sur des sites pouvant être publics et/ou privés



Sensibilisation et communication

- ➔ • Communication en amont des inventaires pour améliorer l'accès à des sites d'intérêt majeur
- ➔ • Conduite d'ateliers et d'animations vers divers publics à définir avec la commune (scolaires, grand public, élus, agents techniques...)



Rapport... et plan d'actions !

- Très gros rapport contenant de nombreuses informations et des fiches de préconisation
 - Rapport concis, rédigé dans le but d'un passage à l'action dès réception
-
- • Cartographies permettant de visualiser les enjeux de biodiversité sur la commune
 - • Plan d'actions priorisé (en concertation avec la commune)
 - • Fiches espèces et fiches actions

Accompagnement à l'action

- **Nouveauté proposée** : conseils complémentaires à la commune pour initier une ou deux premières actions du plan d'action priorisé

Exemples :

- conseils pour l'intégration de recommandations dans les documents d'urbanisme ;
- Identification de financements possibles pour les actions prioritaires ;
- Conseils pour le dépôt de dossiers de financement / le dossier TEN ;
- Organisation d'un chantier nature participatif...

=> Dans la limite de ce qui aura été défini dans la convention entre la commune et la structure accompagnatrice

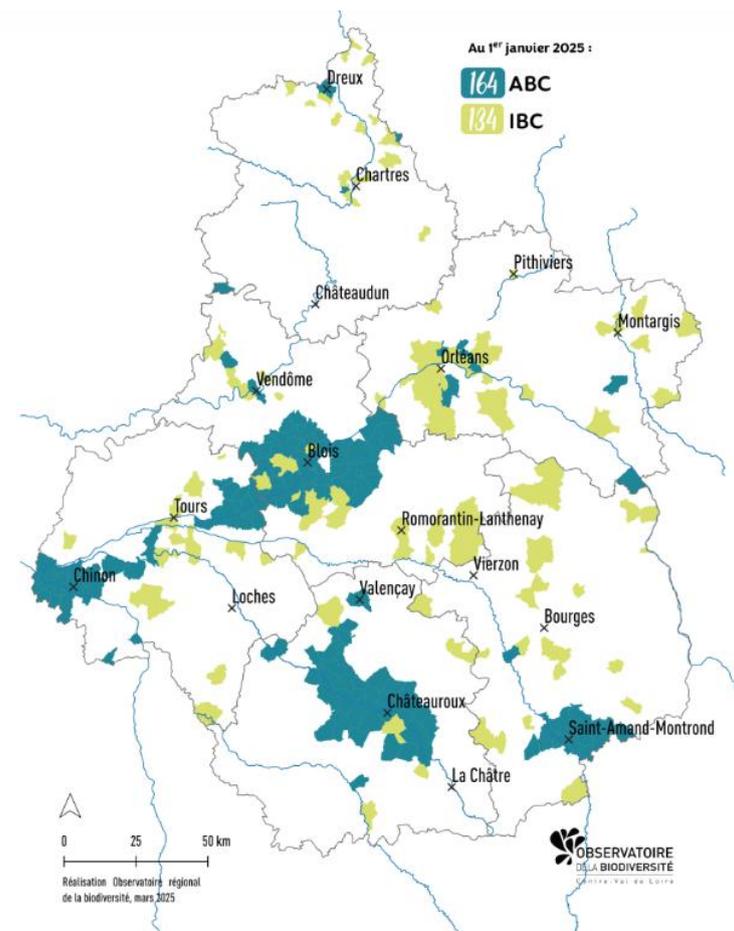
- Temps prévu pour suivre l'avancement du plan d'action à posteriori

Nombre d'IBC/ABC en région

298

dont 240 ont été accompagnées par le réseau
FNE Centre-Val de Loire

= 17% des communes
de la région



Présentation de "Territoire engagé pour la nature" et son articulation avec les ABC-IBC

Benjamin VIRELY – Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire



Qu'est-ce que « Territoires engagés pour la nature » ?

Un dispositif national

Initié par le **Ministère de la Transition Ecologique et Régions de France**

Coordonné par l'**Office Français de la Biodiversité**

➤ Volet collectivités du programme « Engagés pour la nature »



Qu'est-ce que « Territoires engagés pour la nature » ?

Une étape dans le parcours de mobilisation en faveur de la biodiversité



Qu'est-ce que « Territoires engagés pour la nature » ?

Objectifs :

- Faire **émerger, reconnaître et valoriser** des projets de territoire en faveur de la biodiversité
- **Mobiliser et accompagner** les collectivités à agir concrètement
- Faire rentrer les collectivités dans une **démarche de progrès / d'amélioration continue**
- Favoriser une **approche transversale** et une prise en compte de la biodiversité dans **tous les domaines de compétence** des collectivités
- Favoriser une **mise en cohérence** de l'ensemble des outils et dispositifs existants (techniques et financiers)

Qu'est-ce que « Territoires engagés pour la nature » ?

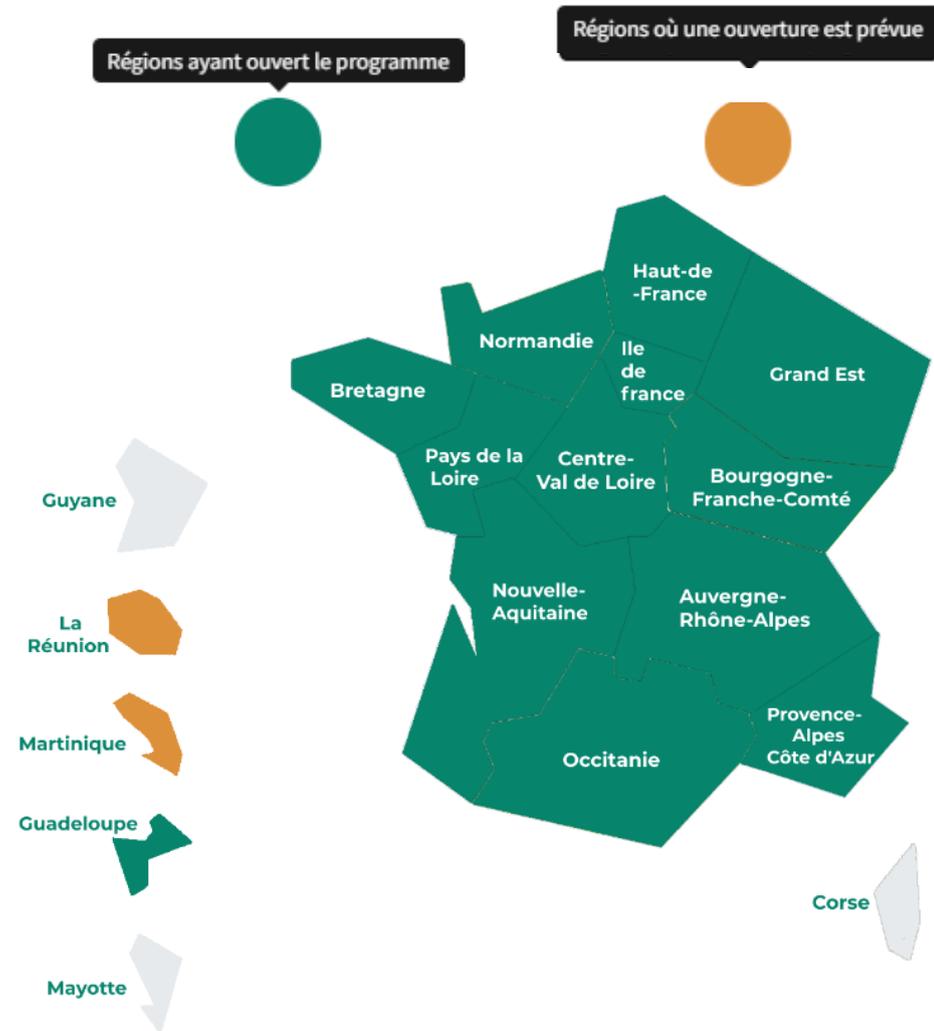
Un dispositif national avec
près de 750 collectivités reconnues

Une mise en œuvre régionalisée

Ouvert dans toutes les régions de métropoles

+

Guadeloupe



Qu'est-ce que « Territoires engagés pour la nature » ?

En Centre-Val de Loire

Pilotage par le Collectif régional



Animation



Pour qui ?

Les communes et Intercommunalités

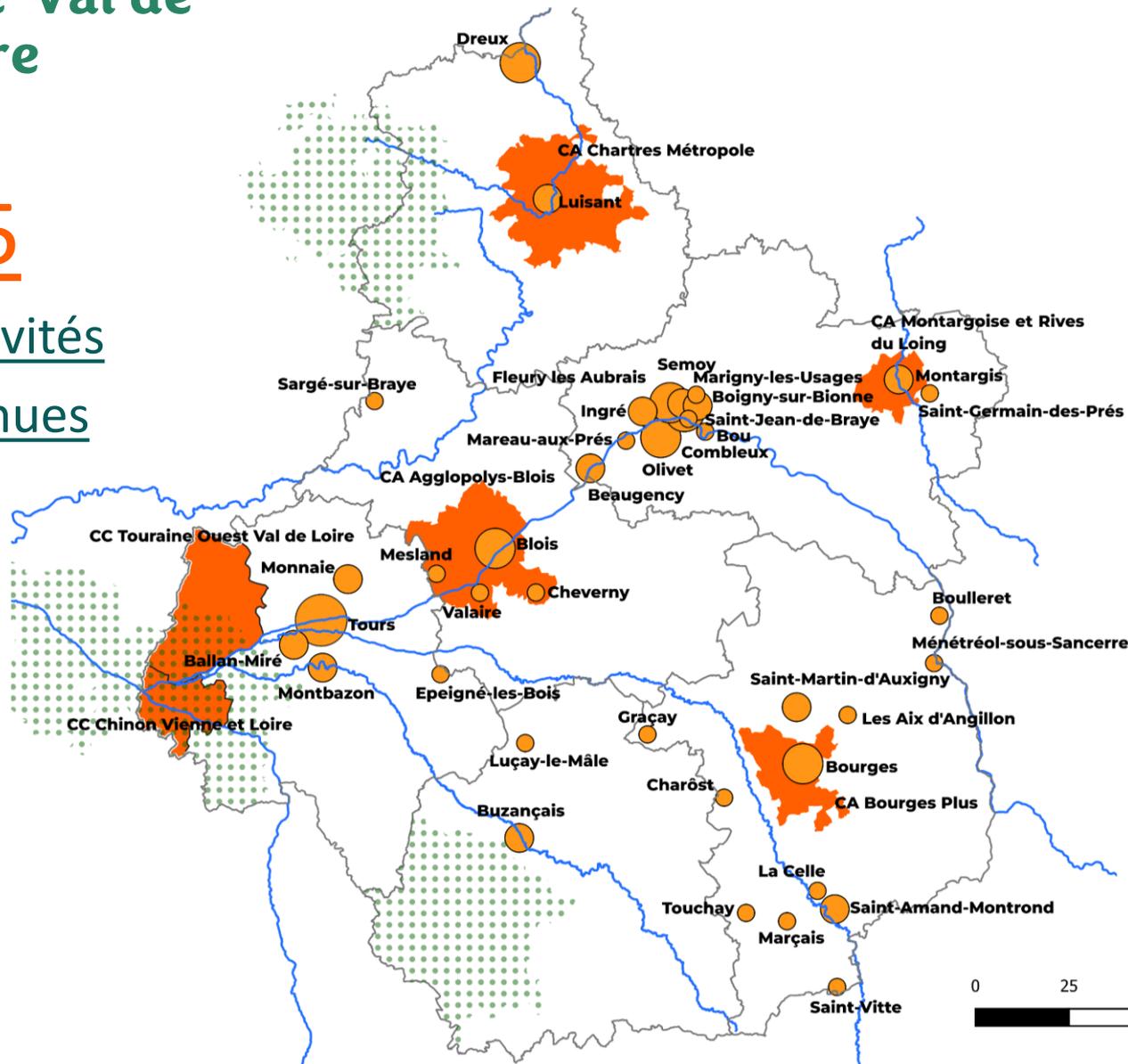
(ne sont pas éligibles les syndicats mixtes PETR, Pays, PNR, syndicats de rivières, etc.)

Qu'est-ce que « Territoires engagés pour la nature » ?

En Centre-Val de Loire

45

collectivités
reconnues



Légende

- communes reconnues
- EPCI reconnus
- Parcs naturels régionaux
- Limites départementales
- Principaux cours d'eau

Carte réalisée en mars 2025 par :



0 25 50 km

Pourquoi s'engager ?

➤ Structurer ses actions en faveur de la biodiversité à l'échelle de la collectivité

- Permettre de réunir les élus / services ayant des compétences différentes sur un sujet commun
- Faciliter la prise de hauteur par rapport à ces projets
- Apporter de la cohérence dans la prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble des actions de la collectivité



➤ Bénéficier d'un interlocuteur dédié pour faciliter ses projets

- Bénéficier de la veille technique et financière
- Facilite la mise en réseau
- Avoir un regard nouveau / extérieur sur ces projets
- Ne pas rester bloquer / seul face aux difficultés rencontrées



Pourquoi s'engager ?

➤ Intégrer le club des engagés :

- Partage d'expériences entre collectivités
- Journées d'échanges
- Webinaires d'acculturation



Pourquoi s'engager ?

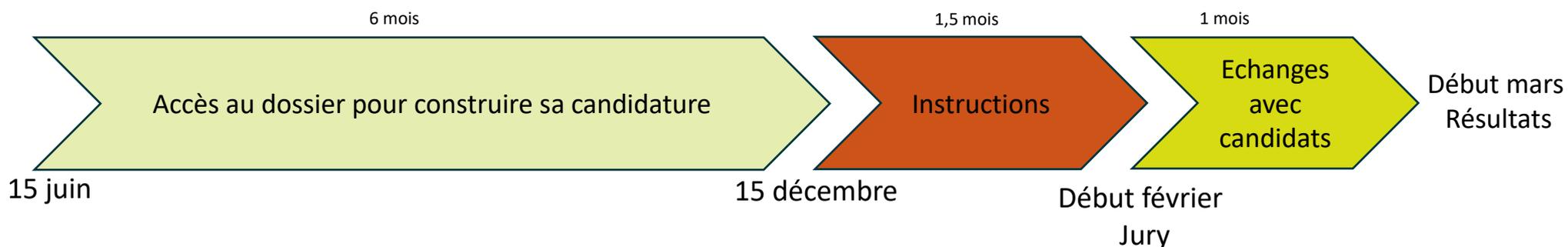
➤ Être valorisé pour inspirer d'autres collectivités

- Au niveau régional lors de journées techniques, de communication de l'ARB, du Biodiv'Tour, lors de sollicitations presse
- Au niveau national dans des événements, dans des actions de communication de l'OF, ...



Comment s'engager ?

Calendrier identique chaque année*



Toutes les infos sur le site de l'ARB

www.biodiversite-centrevalde Loire.fr

*Avec les élections municipales en 2026, la date d'annonce des résultats sera repoussée

Comment s'engager ?

En Centre-Val de Loire :

Un dossier dématérialisé
via
demarches-simplifiees.fr



Toutes les infos sur le site de l'ARB

www.biodiversite-centrevalde Loire.fr

demarches-simplifiees.fr

benjamin.virely@biodiversite-centrevalde Loire.fr ADMINISTRATEUR Aide FR

Mes démarches Toutes les démarches Nouveautés

Prévisualisation de la démarche « 1ère candidature à Territoires Engagés pour la Nature 2024 - Centre-Val de Loire »

le dossier

Les champs suivis d'un astérisque (★) sont obligatoires. Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez.

1. Présentation de la collectivité

Merci de renseigner les informations suivantes concernant votre collectivité
Cette partie permettra aux évaluateurs de mieux connaître le contexte général de la collectivité.

Nom - Prénom du/de la Maire / Président.e ★

Département ★
Renseignez le code ou le nom du département

Site internet

Préciser le numéro INSEE de la collectivité ★

La collectivité candidate est ★

Comment s'engager ?

En Centre-Val de Loire :



➤ Un seul critère obligatoire :



OU



Objectifs du dossier :

➤ Connaitre ...

- Le contexte de la collectivité : taille, nb d'habitants, enjeux biodiversité, ...
- Les compétences /moyens de la collectivité
- L'état actuel de la prise en compte de la biodiversité

➤ ... Pour évaluer

- La cohérence des actions proposées avec les moyens et les actions déjà réalisées

Comment s'engager ?

En Centre-Val de Loire :

Les attendus du dossier :

- Informations générales sur la collectivité
- Evaluation de la situation actuelle via 5 entrées:

- Connaissance
- Planification
- Aménagement
- Gestion
- Mobilisation

Attention particulière aux questions marquées par 🔔

- Une délibération / Une photo du territoire



Comment s'engager ?

En Centre-Val de Loire :

Les attendus du dossier :

➤ Plan d'action

- Description de l'ambition
- Description des actions phares / fiche

➔ Possibilité de s'appuyer sur un tableau de synthèse

Connaissance	Planification	Aménagement	Gestion	Mobilisation
<i>Acquisition de connaissance naturaliste via des inventaires, atlas, études, sciences participatives, ...</i>	<i>Intégration de la biodiversité dans les documents stratégiques de la collectivité : documents d'urbanisme, PCAET, SDAL, SDGIEP, ... ; lutte contre l'artificialisation, intégration de la bio dans les autres outils stratégiques (CRTE, PCAET, PVD, ACV, ...), construire une stratégie biodiversité, ...</i>	<i>Intégration de la biodiversité et plus largement des enjeux d'adaptation au changement climatique via les SFN dans les projets urbains de la collectivité (construction de lotissements, équipements (écoles, gymnase, ...), infrastructures (route, zones d'activité, éclairage, ...), projets de rénovation (énergétique, voiries, place, éclairage public, ...)</i>	<i>Actions opérationnelles de gestion / entretien / restauration / préservation des espaces verts et naturels (en régie avec les services ou en délégation/partenariats avec des acteurs du territoire) ainsi que des espèces présentes sur le territoire</i>	<i>Actions pour associer les autres services/directions de la collectivité, les partenaires, les acteurs économiques (entreprises, agriculteurs, forestiers), les citoyens et les scolaires</i>
Réaliser un Atlas ou inventaire de la biodiversité communale	Préserver la biodiversité (milieux remarquables, zones humides, éléments de paysages, TVB, ...) dans les documents d'urbanisme (ScOT, Plu, Plu)	Intégrer la biodiversité dans les projets d'aménagement / de rénovation / de construction portés par la collectivité	Mettre en place un plan de gestion différenciée des espaces verts	Mettre en place une gouvernance transversale des sujets de biodiversité à l'échelle de la collectivité (stratégie biodiversité, COPIL dédié, ...)
Faire connaître / encourager à la réalisation d'un Atlas ou inventaire de la biodiversité Intercommunal	Définir et mettre en place une stratégie de préservation / restauration des trames écologiques : verte, bleu, noire, brune	Favoriser la désimperméabilisation / végétalisation dans les projets de rénovation de l'espace public et les projets de nouveaux quartiers / zones d'activité	Mettre en place des actions de gestion en faveur de la biodiversité dans les espaces verts	Mettre en place des formations à destination des agents et élus
Réaliser des inventaires spécifiques à des sites / projets (ex : exploitation agricole, Zones humides, parcs publics, ...)	Mettre en place des actions pour maîtriser l'urbanisation et lutter contre l'artificialisation des sols	Réaliser des projets de rénovation des cours d'école (désimperméabilisation, végétalisation, ...)	Réaliser un diagnostic du patrimoine arboré puis mettre en place un plan de gestion	Associer les partenaires externes à la collectivité dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie biodiversité
Mettre en place des inventaires participatifs à destination des agents	Intégrer la biodiversité dans le PCAET notamment avec la nature comme source de solutions	Prendre en compte la biodiversité présente sur le bâti lors des projets de rénovation (notamment énergétique) des bâtiments communaux	Engager des démarches de labellisation et/ou de certification des espaces verts (refuge LPO, Oasys de Nature, EcoJardin, ...)	Mettre en place des actions de communication, sensibilisation à destination du grand public (bulletin municipal, animations, conférences, chantiers participatifs, ...)
Associer les habitants à la collecte de données naturalistes via les sciences participatives	Intégrer la biodiversité dans les autres outils stratégiques de la collectivité : CRTE, CRST, PVD, VA, ...	Lutter contre la pollution lumineuse lors des travaux sur l'éclairage public	Gérer les espaces naturels (avec ou sans plan de gestion) en régie ou en délégation (Cen ou autres associations, prestation, ...) (ex: mares, ZH, haies, prairies, pelouses, cavités souterraines, ...) et leur fréquentation	Mettre en place des actions à destination des entreprises
Intégrer les réseaux de surveillance de la biodiversité (ex: réseau alerte ambroisies, surveillance des EEE, ...)	Mettre en place un plan / schéma / une stratégie biodiversité à l'échelle de la collectivité	Mettre en place des solutions fondées sur la nature pour adapter le territoire au changement climatique	Mettre en place des aires protégées	Mettre en place des actions à destination des agriculteurs / forestiers
	Mettre en place un Zonage pluvial dans les documents d'urbanisme définissant la stratégie de gestion des eaux pluviales du territoire	S'engager dans des démarches de labellisation / certification de vos projets en faveur de la biodiversité (ex: EcoQuartier, Effinature, Biodiversity, Ville et village étoilé, ...)	Mettre en place une politique foncière pour acquérir et mettre en gestion durable des espaces agricoles ou naturels	Mettre en place des actions à destination des scolaires (animations, ATE, ...)
	Prise en compte des enjeux biodiversité dans la stratégie de développement des ENR (gestion du foncier, impact sur les espèces, perméabilité des sites, ...)	Réaliser des aménagements pour lutter contre les pollutions diffuses (ex: zones Tampon, végétalisation, ...)	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes	Mettre en place une animation dédiée aux communes membres de l'EPCI
	Mise en place d'une stratégie autour du tourisme vert et de nature (vecteur de développement économique respectueux de la biodiversité du territoire)		Mettre en place des programmes de protection des espèces protégées ou non (oiseaux, chiro, orchidées sauvages, ...)	Mettre en place un processus de concertation/actions avec les habitants sur le sujet de la biodiversité
			Mettre en place une politique de préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques	Communiquer sur la démarche et les actions de la collectivité, développer le transfert d'expérience et le partage expérience à l'extérieur de ma collectivité
			Intégrer la biodiversité dans les politiques de l'eau (eau potable, assainissement, GEMA, PI, ...)	Mettre en place un Service civique ou participer au Service National Universel pour réaliser des actions biodiversité
			Mettre en place une gestion des déchets sauvages et des biodéchets/déchets verts sur le territoire	
			Intégrer les enjeux biodiversité dans la commande publique (alimentation en bio/local des cantines, impacts des services/matériels achetés, ...)	



Comment s'engager ?

En Centre-Val de Loire :

Contact :

Benjamin VIRELY - 09 70 72 40 12

benjamin.virely@biodiversite-centrevalde Loire.fr

A votre disposition pour échanger en amont de la construction de votre dossier



Temps d'échanges